



FICHE DE RENSEIGNEMENT – PRISE DE RENDEZ-VOUS

« POINT D'INFORMATION MEDIATION »

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

Le « Point d'information médiation » du tribunal administratif de Marseille est un lieu d'accueil gratuit, assuré par un spécialiste de la médiation, permettant d'apporter toutes informations utiles aux justiciables sur l'intérêt et les modalités pratiques de ce mode alternatif de règlement des différends.

La consultation est ouverte **le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h15**, dans les locaux du Tribunal administratif de Marseille situés au 31 rue Jean-François Leca à Marseille.

Pour que votre rendez-vous soit validé, vous devez remplir le formulaire ci-dessous et l'adresser par courriel à mediation.ta-marseille@juradm.fr ou le déposer à l'accueil du tribunal 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Nom :

Prénom :

Téléphone + courriel :

Objet de la demande (quel est le problème rencontré, avec quelle administration, que souhaitez-vous obtenir, etc.) :